

Département
<b>MARNE</b>
Canton
<b>18<sup>ème</sup> (Reims-8)</b>
Commune
<b>CORMONTREUIL</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° RH146/2025

Liberté – Egalité – Fraternité

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade**

**Année 2025**

**CADRE D'EMPLOIS des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX**  
pour l'accès au GRADE de agent social principal de 1ère classe

Le Maire de CORMONTREUIL

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX,

**ARRETE**

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme DEMOGET Sabrina</i>	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2025

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

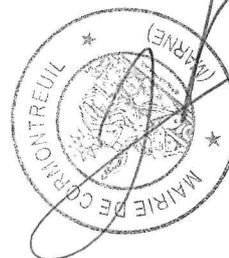
Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Cormontreuil, 15/07/2024

Le Maire



Jean MARX

**Notifié le**

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification

Département
<b>MARNE</b>
Canton
<b>18<sup>ème</sup> (Reims-8)</b>
Commune
<b>CORMONTREUIL</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° RH147/2025

Liberté – Egalité – Fraternité

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade**

**Année 2025**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX**  
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de CORMONTREUIL

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

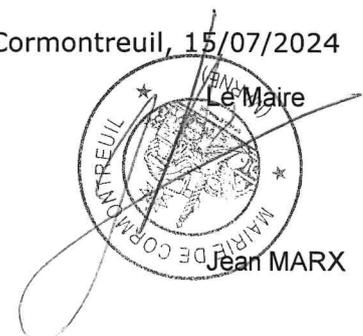
**ARRETE**

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme CAILLET LAETITIA</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2025

<u>Total promouvables : 2</u>	<u>Total promu : 1</u>
Nombres d'hommes : 1	Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 1	Nombre de femmes : 1

Fait à Cormontreuil, 15/07/2024



Notifié le

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.